

AVIS de Publicité n° 2026/54

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Commune du PORT

DISPONIBLE :
273 m² de bâtiment

Activité Pressentie :
Accastillage

Site du Port Ouest

Surface foncière/ immobilière et Disponibilité	**Particularités du site/ Réseaux**
Surface totale à développer : **273 m² de bâtiment n°61** Pas de division parcellaire possible Disponibilité pour aménagement : **1er janvier 2027** Durée de mise à disposition : **Durée souhaitée à formuler par le demandeur et fonction du projet d'implantation** Visite de site possible, sur rendez-vous Autres informations : nous consulter	Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter **Urbanisme** Commune concernée par un PPRN : nous consulter Autres informations : nous consulter
Conditions financières	**Compétences attendues**
Redevance domaniale : **Proposition tarifaire attendue Négociable** Autres informations : nous consulter	Activité d'accastillage Expertise technique, pérennité de l'activité Volume d'emplois

Les dossiers (demandes écrites avec descriptif du projet d'implantation, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :

GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES GENERAUX ET JURIDIQUES
SERVICE DOMANIAL
2 Rue Evariste de Parny
BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.
Tel : 0262 429 183
Fax : 0262 424 790
Mail : domanial@reunion.port.fr

PORT REUNION
L'ESPRIT DE L'EUROPE, LE CŒUR DE L'OCEAN INDIEN

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 27/12/2026

Le GPMDLR se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet

PLAN DE L'EMPRISE DISPONIBLE

